



Office de la Propriété

Intellectuelle
du Canada

Un organisme
d'Industrie Canada

Canadian
Intellectual Property
Office

An agency of
Industry Canada

CA 2411053 C 2012/02/14

(11)(21) **2 411 053**

(12) **BREVET CANADIEN
CANADIAN PATENT**

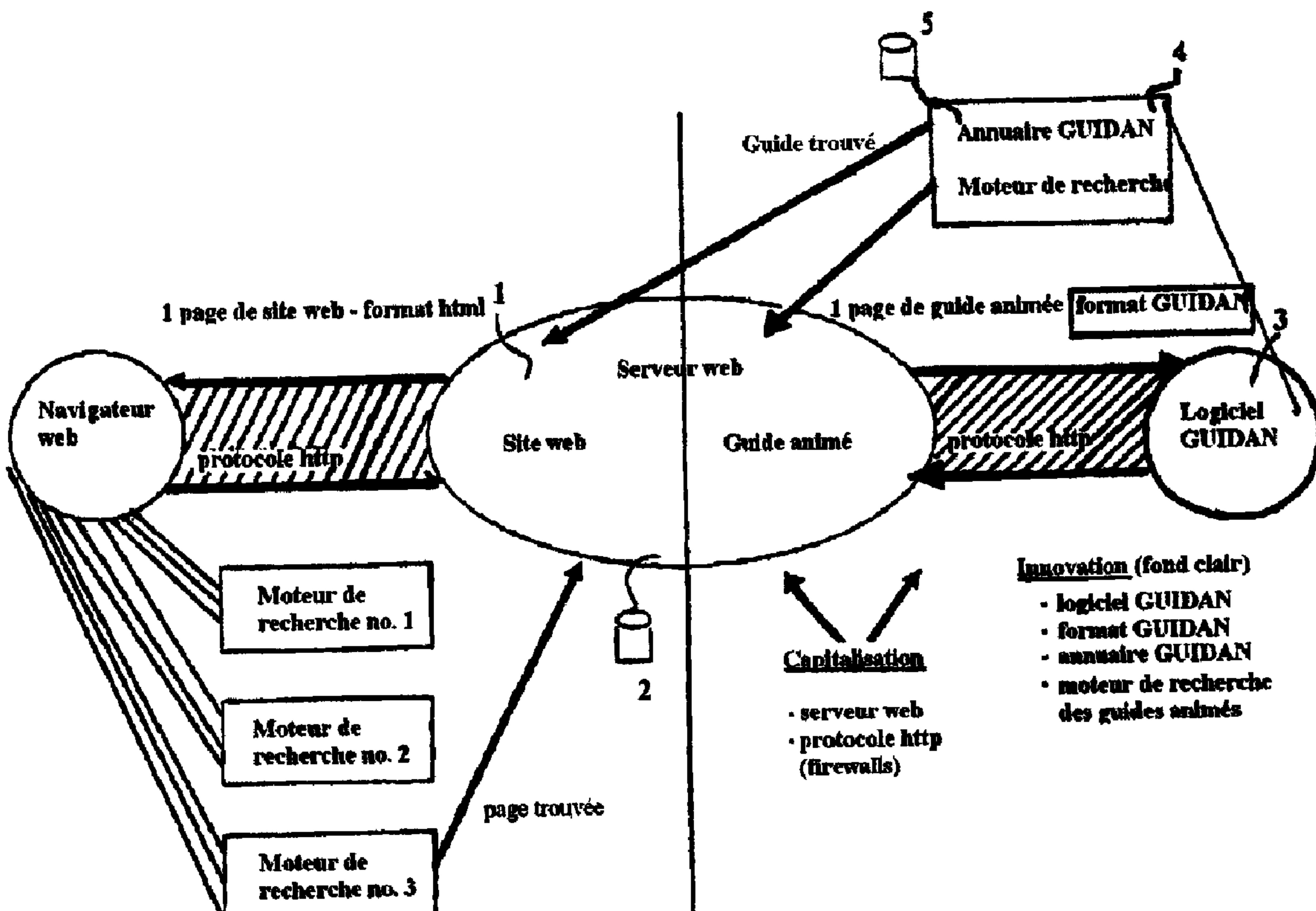
(13) **C**

(86) Date de dépôt PCT/PCT Filing Date: 2001/06/08
(87) Date publication PCT/PCT Publication Date: 2001/12/13
(45) Date de délivrance/Issue Date: 2012/02/14
(85) Entrée phase nationale/National Entry: 2002/12/06
(86) N° demande PCT/PCT Application No.: FR 2001/001783
(87) N° publication PCT/PCT Publication No.: 2001/095147
(30) Priorité/Priority: 2000/06/08 (FR00/07358)

(51) Cl.Int./Int.Cl. *G06F 17/30* (2006.01),
G06F 15/00 (2006.01)
(72) Inventeurs/Inventors:
TAMAS, ALEXIS, FR;
GRIMBERT, AMAURY, FR
(73) Propriétaire/Owner:
STG INTERACTIVE, FR
(74) Agent: GOWLING LAFLEUR HENDERSON LLP

(54) Titre : SYSTEME DE PUBLICATION DE DONNEES MULTIMEDIAS
(54) Title: MULTIMEDIA DATA PUBLISHING SYSTEM

CAPITALISATION TECHNIQUE DU WEB



(57) Abrégé/Abstract:

La présente invention concerne un système de publication de données multimédias comprenant un serveur connecté à un réseau informatique et une pluralité de terminaux hôtes raccordés audit réseau informatique, le serveur comprenant une base de données

(57) Abrégé(suite)/Abstract(continued):

dans laquelle sont enregistrées des fiches numériques contenant des descripteurs de pages multimédias et un logiciel pour la gestion de la base de données et des échanges avec les terminaux hôtes, les terminaux hôtes étant munis d'une mémoire vive pour l'enregistrement temporaire de fiches numériques téléchargées à partir de la base de données du serveur et un logiciel de consultation pour la représentation visuelle des fiches en fonction des descripteurs d'une page téléchargée, caractérisé en ce que certaines fiches numériques au moins comprennent des descripteurs de deux modes au moins de représentation.

SYSTEME DE PUBLICATION DE DONNEES MULTIMEDIAS

La présente invention concerne un système de publication électronique de données multimédias.

5 On connaît dans l'état de la technique le format HTML et les formats dérivés qui permettent d'éditer des pages multimédias dans des réseaux intranet ou Internet. Ce format prévoit la description des pages à l'aide de descripteurs reconnus par un logiciel de consultation dédié, et activant la représentation graphique conforme à la forme déterminée par le créateur de la page.

10 Les sites web présentent toutefois plusieurs inconvénients.

15 Tout d'abord, ils nécessitent l'utilisation de logiciels de consultation installés sur les terminaux hôtes, désignés communément sous le nom de "navigateurs" présentant des menus d'utilisation relativement complexes, nécessitant des réglages spécifiques délicats, exploitant une pluralité 20 d'écrans se superposant de façon brouillonne, et aboutissant finalement à une occultation relativement importante de l'information principale provenant du site, par des informations techniques secondaires provenant de l'outil de 25 consultation. Le message principal est donc moins efficace en raison de la conception de ces navigateurs. De plus, il s'agit d'une application qui n'est pas prévue pour coexister en permanence avec d'autres applications en cours d'utilisation. Il n'est généralement pas possible de travailler simultanément sur plusieurs applications actives dont un navigateur.

30 Les formats des sites web créent par ailleurs des inconvénients en raison du manque d'homogénéité des représentations d'un environnement logiciel à l'autre. La représentation variera en fonction du navigateur et du système d'exploitation utilisés, conduisant parfois à des dysfonctionnements et à des anomalies graphiques. Par 35

ailleurs, ils donnent lieu à des temps d'attente importants, et les sites respectant les formats web sont incompatibles avec des protocoles tels que le WAP ou la télévision interactive, sauf à utiliser des passerelles de traduction.

5 Enfin, la recherche d'un site est difficile en raison de la multiplication anarchique de moteurs de recherche et de système d'indexation, ne garantissant aucune exhaustivité, et fonctionnant de façon autonome par rapport à l'enregistrement des sites, qui reste optionnel et 10 échappant à la maîtrise du diffuseur du site.

Le but de l'invention est de remédier à ces différents inconvénients.

15 L'invention concerne à cet effet, selon son acceptation la plus générale, un système de publication électronique de données multimédias comprenant un serveur connecté à un réseau informatique et une pluralité de terminaux hôtes raccordés au réseau informatique, le serveur comprenant une base de données dans laquelle sont enregistrées des fiches numériques contenant des 20 descripteurs de pages multimédias et un logiciel pour la gestion de la base de données et des échanges avec les terminaux hôtes, les terminaux hôtes étant munis d'une mémoire vive pour l'enregistrement temporaire de fiches numériques téléchargées à partir de la base de données du 25 serveur et un logiciel de consultation pour la représentation visuelle des fiches en fonction des descripteurs d'une page téléchargée, caractérisé en ce que certaines fiches numériques au moins comprennent des descripteurs de deux modes au moins de représentation, et de 30 préférence trois modes de représentation distincts.

Une fiche numérique est notamment constituée par des documents électroniques respectant un format et un langage prédéfini, pour la réalisation des fonctions multimédias par le logiciel de consultation.

Avantageusement, l'un desdits modes correspond à un mode de représentation produisant un affichage de la page de dimension supérieure à celle d'un second mode de représentation compris dans la même fiche numérique.

5 Selon une variante particulière, la fiche numérique correspondant à une page comprend en outre des moyens pour le basculement entre les différents modes de représentation inclus dans la même fiche.

10 De préférence, le moyen de basculement est constitué par la détection d'une action sur une touche du périphérique de pointage lorsque celui-ci désigne une zone non active de la représentation générée par le fichier numérique.

15 Selon une variante avantageuse, la fiche numérique contient des descripteurs de la forme géométrique de l'aire d'affichage de la représentation.

Selon une autre variante spécifique, les fiches contiennent des descripteurs pour le chargement et la représentation automatique d'au moins une autre page.

20 De préférence, les fiches contiennent des descripteurs pour le chargement et la représentation d'une pluralité de calques interactifs représentés dans une aire d'affichage commune.

25 La présente invention sera mieux comprise à la lecture de la description d'un exemple non limitatif de réalisation, faisant référence aux dessins annexés où :

- la figure 1 représente une vue schématique d'un système selon l'invention.

30 Le système selon l'invention comporte des serveurs de contenu (1) reliés dans l'exemple décrit au réseau Internet pour l'échange de données au format http, et respectant les protocoles TCP/IP.

35 Le serveur de contenu comporte une mémoire (2) dans laquelle sont enregistrés les documents électroniques (fiches numériques) composant un serveur de contenu. Les

terminaux hôtes (3) sont équipés d'un logiciel de consultation spécifique apte à exploiter lesdites fiches du serveur de contenu.

5 Pour permettre l'accès par des internautes à un serveur de contenu et le rendre visible sur le réseau, on procède préalablement à l'inscription du serveur de contenu dans une base de données (5) d'un serveur unique d'annuaire (4). Le logiciel de consultation équipant le terminal hôte (3) affiche une fenêtre de commande permettant d'activer un menu de commande. Cette fenêtre permet la recherche de 10 contenus et l'accès à des fichiers spécifiques appelés « guides animés ».

15 Cette page permet la recherche d'un serveur de contenu par des critères de recherche textuels, et l'identification de l'adresse du serveur (1) où sont enregistrées les composants numériques du serveur de contenu recherché.

20 Ces composants sont ensuite chargés dans la mémoire vive du terminal hôte (3). Ces composants sont reconnus par le logiciel de consultation spécifique, et assurent ensuite la plupart des fonctionnalités, sans nécessiter l'utilisation de menus attachés au logiciel de consultation.

25 La description qui suit concerne un exemple de formatage des composants spécifiques.

Les fiches de contenu présentent une structure comprenant :

- un drapeau d'ouverture de fenêtre
- un drapeau précédent une zone contenant des instructions d'appel de ressources en mémoire
- un drapeau précédent une zone contenant des instructions de traitement desdits ressources
- un ou plusieurs drapeaux précédent une zone contenant des définitions des objets visuels.

30 35 Dans le cas d'une pluralité de drapeaux,

chaque drapeau correspondant à la définitions des objets correspondant à un des modes de représentation de la même fiche de contenu.

Dans le cas d'un seul drapeau, les définitions des objets comprennent des indicateurs conditionnels d'apparition, les indicateurs correspondant auxdits modes de représentation.

- Un drapeau de fermeture.

La définition des objets visuels concerne l'affichage des textes, blocs de textes, images, formes géométriques, décomptes, etc. Une fiche comprend au moins deux et de préférence trois définitions différentes pour chacun des modes. Certains modes ne comprennent que des définitions d'objets statiques, d'autres modes peuvent comporter des descripteurs d'objets dynamiques tels que des liens avec d'autres ressources ou fiches.

REVENDICATIONS

1 - Système de publication de données multimédias comprenant un serveur connecté à un réseau informatique et une pluralité de terminaux hôtes raccordés au réseau informatique, le serveur comprenant une base de données dans laquelle sont enregistrées des fiches numériques contenant des descripteurs de pages multimédias et un logiciel pour la gestion de la base de données et des échanges avec les terminaux hôtes, les terminaux hôtes étant munis d'une mémoire vive pour l'enregistrement temporaire de fiches numériques téléchargées à partir de la base de données du serveur et un logiciel de consultation pour la représentation visuelle des fiches en fonction des descripteurs d'une page téléchargée, caractérisé en ce que certaines fiches numériques au moins comprennent des descripteurs de deux modes au moins de représentation, et présentent une structure comprenant un ou plusieurs drapeaux précédant une zone contenant des définitions des objets visuels, lesdites définitions comprenant l'affichage des textes, blocs de textes, images, formes géométriques, décomptes.

2 - Système de publication de données multimédias selon la revendication 1 caractérisé en ce que ladite structure desdits fichiers comprend :

- une zone contenant des instructions d'appel de ressources en mémoire
- une zone contenant des instructions de traitement desdites ressources.

3 - Système de publication de données multimédias selon la revendication 1 ou 2 caractérisé en ce que l'un desdits modes correspond à un mode de représentation produisant un affichage de la page de dimension supérieure à celle d'un second mode de représentation compris dans la même fiche numérique.

4 - Système de publication de données multimédias selon l'une quelconque des revendications 1 à 3 caractérisé en ce que la fiche numérique correspondant à une page comprend des moyens pour le basculement entre les différents modes de représentation inclus dans la même fiche.

5 - Système de publication de données multimédias selon la revendication 4 caractérisé en ce que les moyens pour le basculement sont constitués par la détection d'une action sur une touche d'un périphérique de pointage lorsque celui-ci désigne une zone non active de la représentation générée par le fichier numérique.

6 - Système de publication de données multimédias selon l'une quelconque des revendications 1 à 5 caractérisé en ce que la fiche numérique contient des descripteurs de la forme géométrique de l'aire d'affichage de la représentation.

7 - Système de publication de données multimédias selon l'une quelconque des revendications 1 à 6 caractérisé en ce que les fiches contiennent des descripteurs pour le chargement et la représentation automatique d'au moins une autre page.

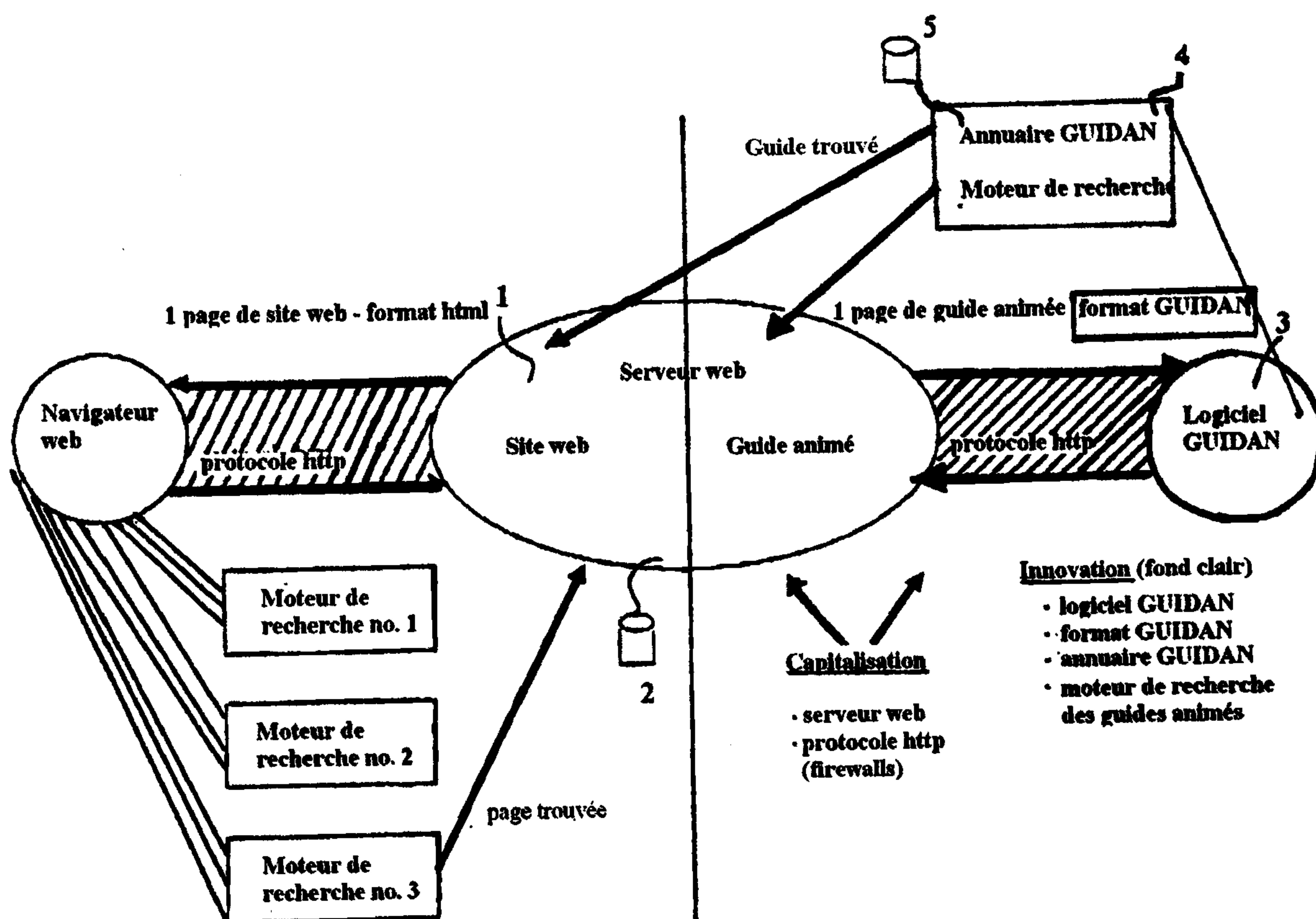
8 - Système de publication de données multimédias selon l'une quelconque des revendications 1 à 7 caractérisé en ce que les fiches contiennent des descripteurs pour le chargement et la représentation d'une pluralité d'objets visuels interactifs représentés dans une aire d'affichage commune.

9 - Système de publication de données multimédias selon l'une quelconque des revendications 1 à 8 caractérisé en ce qu'il comporte un serveur comprenant une base de données dans laquelle sont enregistrés les descripteurs d'accès aux différentes fiches.

10 - Système de publication de données multimédias selon l'une quelconque des revendications 1 à 9 caractérisé en ce que chaque fiche comprend un seul drapeau de définition des objets visuels et en ce que les définitions des objets comprennent des indicateurs conditionnels d'apparition, les indicateurs correspondant auxdits modes de représentation.

Fig. 1

CAPITALISATION TECHNIQUE DU WEB



CAPITALISATION TECHNIQUE DU WEB

